

éducation **Sud** Solidaires BÂILLONNÉ ?

ÉCOLE: ÉTAT DES LIEUX

LE PORT
DU FOULARD
EST INTERDIT

ET CELUI
DU BAIJLON
VA DEVENIR
OBLIGATOIRE!



■ Restreindre les libertés syndicales, enrayer le développement des organisations syndicales les plus remuantes : voilà l'objectif véritable de la pseudo-réforme de la « représentativité » ! ■ En annonçant que seuls les syndicats qui auront un siège au Comité technique ministériel (CTM) pourront déposer des heures d'information syndicale, le gouvernement s'attaque directement aux droits des personnels ! ■ Le gouvernement veut ainsi privilégier un « syndicalisme de salon ». Mais notre syndicalisme, c'est le terrain et l'action : AU CTM, VOTEZ **Sud** ÉDUCATION ! ■

BAS LES PATTES DEVANT LES DROITS DES PERSONNELS !

Les Heures d'information syndicale (mensuelles et sur temps de travail) sont un droit pour chaque salarié de l'Éducation nationale. Ce droit à l'information est pour les personnels l'occasion d'avoir un espace de parole libérée. C'est le véritable poumon de l'action syndicale pour des centaines de militant-e-s.

Si SUD n'obtient pas UN SIÈGE au CTM, notre syndicat ne pourra plus en déposer ! Malgré nos élu-e-s en CAPN, en CAPA, dans les CA, nous ne pourrions plus informer directement les salariés sur leur lieu de travail ? C'est criminel et inacceptable !

→ La liberté d'expression ne se négocie pas !

→ SUD éducation revendique le droit pour toute organisation syndicale régulièrement constituée de déposer des heures d'information syndicales sur temps de travail

- → INTRANSIGEANT face à l'arbitraire
- → INDÉPENDANT face à l'administration
- Ne laissez pas bâillonner le
- syndicalisme de lutte et de terrain,

du 13 au 20 octobre

CLIQUEZ
éducation
Sud Solidaires